

2005-03

LA DYNAMIQUE
CULTURELLE DE LA
MONDIALISATION

Inédits

Mircea VULTUR

INRS
Urbanisation, Culture et Société

Document de recherche / *Working paper*

Mai 2005

La dynamique culturelle de la mondialisation

Mircea Vultur

Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Mai 2005

Mircea.Vultur@ucs.inrs.ca

Inédits, collection dirigée par Richard Shearmur

Richard.Shearmur@ucs.inrs.ca

Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation, Culture et Société

3465, rue Durocher

Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000

Télécopieur : (514) 499-4065

www.inrs-ucs.quebec.ca/

Ce texte a été présenté et discuté dans le cadre d'un séminaire de recherche de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture en décembre 2004.

Je tiens à remercier divers collègues, en particulier Diane Saint-Pierre et Jean-Paul Baillargeon de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture de l'INRS dont les commentaires critiques et les suggestions ont été fort appréciés, ainsi que Julie Aubut, pour son soutien logistique. Je remercie également Richard Shearmur, directeur des *Inédits*, pour ses considérations générales à l'égard de ce texte.

ISBN 2-89575-081-5

© Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

1.	LA MONDIALISATION CULTURELLE : LOCALISME GLOBALISÉ ET GLOBALISME LOCALISÉ	1
2.	LES INTERFÉRENCES DE LA DYNAMIQUE CULTURELLE CONTEMPORAINE AVEC LE PHÉNOMÈNE DE LA MONDIALISATION	2
	L'intensification des processus communicationnels	3
	L'unification linguistique	4
	Politiques culturelles et rôle de l'État dans la construction identitaire	6
	EN GUISE DE CONCLUSION	11
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	13

Dans ce texte, je présente, dans une perspective libérale, quelques réflexions sur la dynamique culturelle dans le contexte de la mondialisation. Dans un premier temps, je fais une mise au point terminologique qui vise à préciser le contenu du concept de mondialisation culturelle. Dans un deuxième temps, j'analyse l'interférence du phénomène de la mondialisation avec quelques dimensions de la dynamique culturelle dans le monde contemporain, dimensions qui réfèrent 1) aux processus de communication et d'information, 2) à la question linguistique et 3) aux politiques culturelles et au rôle de l'État dans la construction de l'identité culturelle. Mon objectif est d'apporter des éléments d'interprétation du fonctionnement du marché mondial de la culture, du contexte dans lequel il opère et de ses effets afin de montrer que le discours critique qui entoure aujourd'hui le phénomène de la mondialisation, et qui met l'accent sur l'érosion des cultures singulières et sur l'américanisation du monde, devrait être relativisé.

* * *

In this text, I present a liberal perspective on cultural dynamics in the context of globalization. In the first part, I clarify some terminology in order to specify the content of the concept of cultural globalization. In the second part, I analyze the interplay of the phenomenon of globalization with some dimensions of contemporary cultural dynamics including 1) the processes of communication and information, 2) the question of language, and 3) cultural policies and the role of the state in the construction of cultural identity. My aim is to introduce elements of interpretation based upon the actual functioning of the global cultural market from the context in which it operates, and from its effects. By introducing these elements I show that the critical discourse currently surrounding the phenomenon of globalization, which emphasizes the erosion of unique cultures and the Americanization of the world, should be put into perspective.

Partant du principe que la connaissance dépend de la perspective par rapport à l'objet sous observation, je vais explorer dans ce texte quelques aspects de la dynamique culturelle contemporaine sur la base de la prise en compte, dans une perspective libérale, des identités plus universelles et des normes culturelles adaptées à un contexte mondialisé. Je me suis donné comme objectif de clarifier certains concepts et de repérer des questions relatives à la dynamique culturelle de la mondialisation qui pourraient constituer des contrepoids au discours critique qui entoure aujourd'hui ce phénomène. Pour ce faire, j'ai structuré le texte en deux parties. La première est consacrée à la construction des concepts opérationnels, c'est-à-dire à une mise au point terminologique. La deuxième vise à saisir quelques dimensions de la dynamique culturelle dans le monde contemporain et d'analyser leur interférence avec le phénomène de la mondialisation.

1. LA MONDIALISATION CULTURELLE : LOCALISME GLOBALISÉ ET GLOBALISME LOCALISÉ

Si les sciences sociales nous ont familiarisé avec le vocable « mondialisation », il est à remarquer que ce terme jouit désormais d'une notoriété qui n'est égalé que par son manque de précision. Ainsi dans le langage courant, la mondialisation n'est pas un concept opérationnel mais un référent idéologique, un instrument normatif dans les jeux du pouvoir. Il convient donc de se défaire de l'usage commun de cette notion si l'on veut parvenir à lui donner un contenu. Dans cette perspective, il me semble donc nécessaire, en premier lieu, de prendre la mesure des concepts opérationnels qui se trouvent au centre des réflexions exposées dans ce texte. Ces concepts ne représentent aucunement une représentation photographique de la réalité concrète mais une représentation abstraite de phénomènes en mouvement. Évidemment, comme chaque chercheur a sa définition et sa manière d'employer les concepts particulièrement polysémiques de « culture » ou de « mondialisation », j'essaie de déterminer, sans pour autant renier les autres chercheurs, mon mode d'emploi de ces concepts.

J'entends, par mondialisation, l'extension des échanges économiques et culturels à l'échelle du monde et la progression des structures systémiques au détriment des modes de vie particuliers. La mondialisation se distingue ainsi de la globalisation qui représente l'émergence d'un système-monde, c'est-à-dire d'« un ensemble possédant des propriétés que ses composantes n'ont pas » (Crochet, 1996 : 34). À l'intérieur de ce domaine de définition général, *la mondialisation culturelle* représente le processus par lequel un système culturel local réussit à étendre son influence dans plusieurs aires géographiques et, ce faisant, à acquérir la capacité de désigner d'autres systèmes culturels comme locaux. Dans ses manifestations concrètes, la mondialisation culturelle

peut être appréhendée sous deux formes. La première consiste en un système de connaissances mis en place par le développement des technologies de l'information et de la communication. La deuxième réfère à l'émergence de la culture de masse, c'est-à-dire une culture qui a donné naissance à la presse à grand tirage, à l'édition populaire des livres et des magazines, au cinéma, à l'industrie du disque, à la radio puis à la télévision (Harvey, 2002). Elle véhicule des *produits culturels* (les livres, les films, les disques, etc.) mais aussi des *valeurs culturelles* comme les croyances et les normes idéologiques, lesquels guident les conduites et orientent les attitudes des individus au sein de la sphère culturelle. Cette culture est aujourd'hui principalement une culture de type américain. Elle constitue le facteur par excellence d'*hybridation culturelle* du monde actuel. La mondialisation culturelle d'aujourd'hui peut être désignée avec le concept de *localisme globalisé*, lancé par Boaventura de Sousa Santos (2001), au sens où le phénomène culturel local américain a réussi à se globaliser. Pour les « petites sociétés », c'est-à-dire les sociétés non hégémoniques qui se rapportent à un centre, cette forme de la mondialisation culturelle apparaît sous la forme d'un *globalisme localisé*, c'est-à-dire d'un « processus d'accommodement ou d'appropriation, par des cultures locales, d'objets, de codes ou de signaux disséminés à l'échelle de la planète par des centres nodaux de production de symboles matériels ou virtuels » (Létourneau, 1998 : 420). Ce globalisme localisé se traduit particulièrement dans de nouvelles formes culturelles qui résultent de l'impact des pratiques transnationales, notamment celles de type américain sur les mécanismes de fonctionnement des autres sociétés, qui sont restructurés de manière à répondre à ces pratiques. Dans l'ordre de la division culturelle internationale, les « grandes sociétés » donnent lieu à des *localismes culturels globalisés* tandis que les « petites sociétés » composent avec des *globalismes culturels localisés*. La société américaine est la première référence d'une grande société hégémonique, mais tout autre type de société qui exerce une forte influence culturelle sur les autres impose ses pratiques par les mêmes mécanismes.

2. LES INTERFÉRENCES DE LA DYNAMIQUE CULTURELLE CONTEMPORAINE AVEC LE PHÉNOMÈNE DE LA MONDIALISATION

Dans la continuité des élaborations théoriques antérieures, j'aborderai maintenant quelques dimensions de la dynamique culturelle dans le monde contemporain en analysant leur interférence avec le phénomène de la mondialisation. Ces dimensions réfèrent aux processus de communication et d'information, à la question linguistique,

aux politiques culturelles et au rôle de l'État dans la construction de l'identité culturelle¹.

L'intensification des processus communicationnels

Le développement des nouvelles technologies de l'information et l'importance croissante des processus communicationnels entraînent des effets importants sur les cultures du monde. À travers les médias et les technologies d'information, la mondialisation réalise l'interconnexion des univers culturels différents qui se trouvent mis en communication. La mondialisation génère ainsi des localismes potentiellement globalisants et met les petites cultures devant les grandes. En adéquation avec la définition de la mondialisation culturelle que j'ai donné précédemment, à savoir qu'on a affaire à des localismes globalisés, nous sommes en mesure de constater que cette situation fait en sorte que des éléments d'une culture locale peuvent acquérir, à un moment donné, un rayonnement international. À cet égard, la mondialisation favorise l'émergence de modes culturels extra-américains et extra-occidentaux qui n'avaient pas jusqu'à maintenant droit de cité dans la conception hégélienne de l'histoire culturelle du monde. Illustrative dans ce sens est la visibilité acquise par le savoir autochtone dans le nouvel ordre globalisé (Martin, 2003) et par les particularismes culturels de certains pays africains. Les traditions de ces communautés et pays deviennent ainsi de plus en plus connues et elles sont appropriées et réinterprétées comme une forme de capital social universel (Hecht et Simone, 1994) qu'il faut sauvegarder à tout prix. Le cas du Cirque du Soleil, création québécoise devenue phénomène mondial est également illustratrice pour nos propos. Comme s'exprimait John Meisel (2002 : 31),

son cosmopolitisme actuel ne peut faire oublier les influences québécoises — sur les créateurs et sur les infrastructures de soutien — qui ont présidé à sa naissance. Ces influences sont encore incontestables et importantes. La présence du Cirque du Soleil profite aussi bien au Québec et au Canada qu'aux communautés hôtes à l'étranger. Cela n'aurait pas eu lieu si les forces de la mondialisation ne l'avaient pas favorisé.

Dans ces conditions, dire que la mondialisation actuelle aboutit à l'affaiblissement de la diversité culturelle est un fantasme déconnecté de la réalité et trahit une vision de l'histoire des civilisations selon laquelle des blocs culturels entachés auraient traversé les siècles sans se mêler véritablement et qu'ils sont aujourd'hui en train de disparaître dans le chaudron bariolé de la mondialisation. Or, la réalité prouve exactement le contraire.

¹ L'identité culturelle, en tant que concept, renvoie à une vision sociologique et anthropologique de la culture qui recoupe une réalité très vaste. La culture est ici définie « non seulement en fonction de la langue, des institutions sociales et familiales, des us et coutumes particuliers, des réalisations artistiques et littéraires et des divertissements populaires, mais aussi en fonction du mode de vie, qui englobe tous les éléments de l'activité humaine, qu'ils soient d'ordre social, religieux, culturel, politique ou économique » (Nossal, 1986 : 80).

L'interconnexion planétaire réalisée par les technologies de l'information est ainsi un incitant à la découverte des autres cultures et c'est à travers la mondialisation culturelle que diverses nations sont arrivées à se connaître et à dépasser les soi-disant incompatibilités culturelles qui relèvent en fait de l'ignorance réciproque. Il s'agit ici d'un facteur d'extrême importance, dans les conditions où l'expérience des guerres ethniques dans diverses parties du monde (Afrique, Balkans) montre comment des individus élevés dans des cultures différentes peuvent manquer de respect et de compassion les uns envers les autres. À défaut de politiques culturelles planétaires qui pourraient rapprocher les cultures et les nations, le processus de mondialisation culturelle favorise aujourd'hui la connaissance réciproque. Les sociétés de la planète deviennent ainsi de plus en plus ouvertes, plus tolérantes devant l'altérité et moins *exclusivement* attachées aux cultures locales et nationales. La multiplication des communications, des messages, des sources d'information rejoint ainsi un public *ouvert, différencié et massif en nombre* et, contrairement à ce que les critiques apocalyptiques des communications de masse s'imaginent, elle rend ce public plus sélectif à l'appropriation des idées préconçues.

L'intensification des processus communicationnels due à la mondialisation encourage donc la production, la diffusion et la consommation de la culture à travers un processus de *démocratisation d'accès à la culture*. L'élargissement des marchés culturels permet ainsi d'accroître la visibilité des produits culturels de toutes les sociétés et les rend accessibles à tous les publics plutôt qu'à une petite minorité de privilégiés.

L'unification linguistique

Comme le remarquait Jean-Pierre Warnier dans un ouvrage récent (Warnier, 2004), culture et *langue* entretiennent d'étroits rapports, sans pour autant se confondre. Assimiler une culture c'est d'abord assimiler sa langue. La multiplication des échanges à l'échelle mondiale a ouvert ainsi une arène où les langues sont en rapport de traduction et de compétition les unes avec les autres, processus qui semble favoriser des langues de grande diffusion, comme l'anglais, qui servent d'outils privilégiés pour la communication interculturelle. Cependant, ce processus d'expansion de l'anglais ne s'opère pas au détriment des autres langues qui sont, à leur tour, stimulées dans leur développement². Dans le cas de la langue française par exemple, nous sommes en mesure de constater que la pratique de cette langue dans certaines régions du monde a augmenté à la suite de l'intensification des échanges culturels dans le monde globalisé

² La prédominance de l'anglais est particulièrement évidente dans le domaine de la diffusion des productions scientifiques où l'anglais est la « langue de la chimie ». Ce phénomène reflète une domination de la science américaine mais aussi des réalités linguistiques du Royaume-Uni et du Commonwealth, ainsi qu'une préoccupation chez les chercheurs de plusieurs pays qui tentent de maximiser la diffusion de leurs travaux par l'utilisation de cette *lingua franca*.

d'aujourd'hui. Le français fait preuve d'une extraordinaire vitalité et tend à gagner des positions de plus en plus fortes, comme le démontre l'implantation de la francophonie en Europe centrale et orientale à travers divers programmes d'échanges culturels ou diverses organisations académiques et professionnelles. Ce phénomène de conquête culturelle francophone est lié au processus de mondialisation qui a fait en sorte que la politique de la francophonie n'est plus défensive et recroquevillée sur elle-même, mais de plus en plus ouverte à la richesse culturelle et à la diversité.

L'effacement des frontières constitue ainsi, pour les nouvelles générations de jeunes, une incitation à découvrir et à assimiler d'autres langues, par passion ou par nécessité puisque parler plusieurs langues et évoluer dans des cultures différentes est désormais un atout professionnel très valorisé. D'innombrables jeunes entreprennent aujourd'hui de façon libre, grâce à la mondialisation, d'apprendre le français, l'allemand, le russe, le roumain et c'est là une évolution positive propre à notre époque. La mondialisation, en ce qu'elle répand les cultures et les langues à travers le monde, est le meilleur moyen pour les préserver. Si le monde avance vers un objectif commun, celui-ci n'est pas la prédominance d'une seule langue ou d'une seule culture. C'est la valeur du pluralisme, la liberté de choisir entre ordres culturels et langues différentes. Toutes les options deviennent accessibles dans chaque pays, la mondialisation augmentant ainsi les chances des petites cultures et des langues moins connues d'être découvertes. Le folklore roumain ou le cinéma québécois ont plus de chances de survivre et de se faire connaître si la demande vient de partout plutôt que d'un seul pays³. Le volume d'exportation des produits culturels québécois (livres, périodiques, films, vidéocassettes, disques compacts, œuvres d'art originales, etc.) qui véhiculent principalement la langue française a d'ailleurs augmenté constamment dans la dernière décennie, progressivement avec l'intensification du processus de mondialisation. La présence actuelle de musiciens québécois et canadiens sur la scène mondiale est sans précédent et imposante. Dans le domaine de la production des livres, l'édition a fait un bond spectaculaire au Canada au cours des dernières années passant, selon les données de Patrimoine Canada, de 580 millions en chiffre de ventes étrangères en 1996 à 1,1 milliard en 2002. Au Québec, la production de nouveaux livres a été également spectaculaire en enregistrant, de 1989 à 1999 une croissance annuelle de 3,2%. Durant cette période, le nombre de titres par 100 000 habitants passe de 40 à 50, ce qui est un résultat supérieur à ceux des États-Unis (20), du Canada hors Québec (34) et de la

³ Dans une étude réalisée pour l'Assemblée nationale du Québec, Bernier (2000) constate que lorsqu'on interroge les créateurs sur ce qui les motive à se lancer sur la scène internationale, deux explications reviennent fréquemment. La première est que les marchés québécois et canadiens sont souvent trop restreints pour permettre une production rentable et pour permettre au créateur de vivre de son art. La seconde explication, nettement plus intéressante et stimulante, réside dans le besoin du créateur de se confronter à la production culturelle étrangère et dans son désir de se tailler une place sur la scène internationale. Elle est l'expression d'une volonté d'affirmation non seulement nationale mais aussi internationale qu'il faudra davantage prendre en considération à l'avenir.

France (47) (Ménard, 2001 : 129). L'idée de régulation des échanges culturels, indispensable aux yeux de plusieurs partisans des mouvements antimondialisation, n'apparaît pas dans ce contexte comme un progrès pour les « petites sociétés ». La régulation n'est en fait que le prétexte à davantage de protectionnisme, ce qui favorise plutôt les grands pays riches, leur langue et leur culture.

Politiques culturelles et rôle de l'État dans la construction identitaire

On assiste aujourd'hui à une opposition entre les défenseurs d'un support institutionnel à la culture et les partisans du laissez-faire appliqué à la production culturelle, entre ceux qui considèrent que les produits culturels ne sont pas des produits comme les autres et doivent donc jouir de la protection de l'État et les tenants d'une ouverture du marché des biens et des services culturels. La mondialisation crée cependant un processus à travers lequel l'orientation de la production culturelle par les appareils institutionnels est refoulée au profit de celle imposée par le marché et cette situation semble favoriser les produits culturels américains⁴.

Dans ce contexte, la question qui se pose est la suivante : par quels mécanismes les éléments de la culture de type américain s'imposent-ils actuellement, dans les conditions où l'État américain n'a pas une politique de diplomatie culturelle comme projet national, mais seulement une production culturelle privée qui n'est pas encadrée par des normes préétablies. Pour répondre à cette question nous ne pouvons pas contourner comme facteur explicatif le lien qui existe entre les caractéristiques de la production culturelle américaine et sa diffusion. Ce qui fait, à mon avis, la force de la production culturelle américaine est son statut de culture-monde. La force de la culture américaine réside dans le fait qu'elle est centrée sur *la promotion non pas de modes d'expression d'ordre communautaire ou national mais de modes d'expression de l'individu*. La culture américaine est une incessante production et destruction du sens donné à la vie par l'individu et non pas par une collectivité. On peut dire que l'Amérique est aujourd'hui présente dans toutes les cultures du monde parce que le monde entier se reconnaît dans une grande partie de sa production culturelle. Cette production culturelle fonctionne ainsi comme un *opérateur d'universalisation* par rapport auquel les autres cultures se redéfinissent ou s'affirment. Dans ce sens, la diffusion des produits culturels américains n'aboutit pas à une *uniformisation* mais à des *hybridations* et le débat sur les risques d'uniformisation et d'américanisation de la

⁴ L'« américanisation du monde » si l'on peut parler d'un tel processus, à travers la diffusion forte de ses produits culturels, date, symboliquement, du début des années quatre-vingt. Cette période correspond à l'épuisement du modèle européen qui s'est enfoncé dans une crise économique et spirituelle ainsi qu'au commencement de la décadence du système soviétique et à la banalisation culturelle des nations du tiers-monde. Voir à ce sujet Sorman (1997).

planète apparaît, comme le remarquait Warnier (2004 : 103) « comme un faux débat, largement inscrit dans les angoisses de l’imaginaire ». Selon cet auteur,

si les industries culturelles américaines, en particulier le cinéma et l’audiovisuel, se taillent une part enviable dans les marchés de la culture [...], on ne peut pas conclure pour autant que toutes les cultures du monde sont en cours d’américanisation. On constate que, de fait, l’humanité est une machine à créer de la différence.

C’est à la même conclusion qu’arrivent Jean-Loup Amselle (2001) et Ted Lewellen (2002), qui estiment que la crainte d’une uniformisation culturelle ne résiste pas à l’examen.

Cependant, les « petites sociétés », comme le Canada et le Québec, adhérant à la logique *État-nation-pouvoir public* pour contrer l’uniformisation culturelle ont mis en place des politiques de préservation et d’affirmation d’une identité culturelle menacée par cette super-puissance que sont les États-Unis⁵. Ces sociétés ont peur de devenir des caricatures du modèle culturel américain qui leur imposera sa langue, ses manières de penser et de créer, sans prendre en compte le fait que, comme le constatait Jean-Claude Ruano-Borbalan (2002) « les plus puissants facteurs d’unification culturelle du XX^e siècle n’ont pas été la propagation de la culture américaine mais plutôt l’urbanisation, le salariat et la consommation ». Cette situation a fait en sorte que l’identité est arrivée aujourd’hui à relever de plus en plus de l’État qui a remplacé, dans ses fonctions, les structures traditionnelles de régulation sociale et assume, à la place de l’Église, le rôle de porte-parole culturel de l’ethnicité québécoise⁶. D’ailleurs, un des objectifs majeurs de la politique gouvernementale est « l’affirmation de l’identité culturelle québécoise » (Saint-Pierre, 2004 : 241). Toutefois, dans quelle mesure la logique étatique de préservation de l’identité culturelle est-elle compatible avec la réalité des individus qui composent une société? S’appuyant sur un tel support, l’identité culturelle d’une collectivité ne se présente-t-elle pas à nous comme un fait inébranlable? L’État peut projeter « son » idée de la différence sur et entre les acteurs sociaux mais ses idées ne correspondent pas nécessairement à la réalité que ces derniers perçoivent (Oriol, 1979). Ainsi, la préservation de l’identité collective par l’État peut avoir comme prix la stagnation culturelle parce que la logique de préservation repose, dans ce cas, sur une *conception figée de la culture*. Or, aucune société ne peut se maintenir identique à elle-même au fil des années. La culture évolue et le changement et le renouveau font partie intrinsèque de sa définition. La culture n’est pas une entité qui a son principe en elle-même et elle ne peut pas être considérée comme un bloc imperméable. Elle n’est pas statique, rigide, innée et monolithique. Si nous voulons

⁵ Pour une présentation et une analyse détaillée de ces politiques, voir Saint-Pierre (2003, 2004).

⁶ Ce rôle est aussi revendiqué par l’État fédéral canadien et par plusieurs autres gouvernements provinciaux.

figer certains aspects culturels dans le temps et que nous les mettons en relief comme caractère distinctif d'une société, ces aspects ne représentent plus la culture vivante. Cette stratégie culturelle supprime à l'individu son originalité au nom d'une appartenance collective.

Lorsque le gouvernement cherche à devenir le protecteur de l'identité culturelle de la population, la culture doit être définie et codifiée dans le langage administratif rigide de la bureaucratie. Elle cesse d'être vivante, dynamique, changeante et pluraliste et devient un portrait statique, une sorte de puzzle duquel on ne peut enlever un morceau sans gâcher l'image (Eriksen dans Norberg, 2003 : 184).

La culture n'a pas besoin d'être protégée par l'État et isolée du reste du monde par des politiques protectionnistes pour rester vivante. Elle doit par contre être soumise à la concurrence, à la comparaison et au contact avec d'autres cultures et les rencontres culturelles que permet la mondialisation sont un moyen efficace de réaliser cet objectif.

À ce type d'argument on peut toujours opposer son contraire qui met l'emphase sur la nécessaire préservation d'une culture nationale et sur le rôle des acteurs étatiques dans la production et la reproduction de corpus symboliques dans un territoire national. Mais, dans le contexte de la mondialisation, cette solution est difficilement praticable car, dans la mesure où les préférences individuelles sont de plus en plus contradictoires, il est très difficile, à l'échelle même d'une société, de définir un système culturel unitaire. La constitution d'unités culturelles qui dépassent le cadre national et la reconfiguration des orientations axiologiques des populations de la société mondiale conduit à une déconstruction des biens culturels publics produits ou soutenus par l'État qui n'est pas simplement la résultante d'une pression du marché mais aussi de l'accroissement de la *réflexivité sociale* des citoyens qui eux aussi peuvent mettre en cause la production et le soutien public de certains produits culturels. La mondialisation produit des rationalités publiques qui ne sont plus exprimées par l'État mais par ce que Zaki Laidi (2004) appelle des « autorités sociales non étatiques ».

L'existence culturelle d'une collectivité est donc « plurielle » et son degré de multiplicité varie selon les époques et les régions géographiques. Cette dimension de l'existence historique d'une collectivité est souvent oblitérée par l'action de mécanismes unificateurs d'ordre idéologique (religieux, ethniques, étatiques etc.). Dans le domaine de la promotion culturelle, le pouvoir se manifeste *discursivement* et sélectionne certains sens, certaines perspectives, certaines valeurs culturelles et en occultent d'autres. L'État, comme système de pouvoir, accorde priorité à certains sens, perspectives et valeurs culturelles à travers des motivations objectives (la sauvegarde de la nation par exemple). Par contre, la mondialisation nous force à accepter la multiplicité dans nos sociétés et rend ainsi impossible une approche exclusive de la

culture. En ce sens, la mondialisation n'est pas du tout un processus uniformisant mais « une mise en relation perpétuelle des différences » (Guilhot, 1999 : 22) qui amène les individus à prendre part simultanément à plusieurs arènes culturelles.

À partir de ces situations, il me semble pertinent de poser le problème de l'intervention de l'État dans la promotion de l'identité culturelle, en ce qu'il attribue une certaine identité aux membres de la société. Ce questionnement ne met pas en cause la pertinence de l'intervention étatique dans la mesure où celle-ci va dans la même direction que les éléments identitaires émergents du corps social tout entier mais le rôle et les impacts des acteurs institutionnels étatiques impliqués dans la construction identitaire ainsi que les valeurs et les croyances qu'ils transmettent par cette voie. Habermas (1978 : 102) a déjà démontré que l'État contemporain, afin de légitimer son existence, assume de plus en plus la gérance des questions culturelles, c'est-à-dire qu'il s'occupe de plus en plus de la « culture » de ses citoyens. La culture ou l'identité culturelle sont menacées aux yeux des acteurs étatiques et elles exigent la protection de l'État. « La question de la culture — désignée par différents termes, comme culture nationale, identité nationale, culture ethnique, culture minoritaire, etc. — est devenue une des grandes sources de légitimité de l'État contemporain » (Shiose, 1995 : 40). Mais, se manifestant comme un gestionnaire important de la culture et de l'identité culturelle, l'État a une tendance à sacraliser des éléments identitaires et culturels et, ce faisant, il décontextualise ces éléments et les met hors de l'histoire. Or, du point de vue culturel, la valeur est un concept historique qui est soumis à un processus de composition et de décomposition temporelle. Il faut donc réinterpréter le sens des pratiques culturelles et refonder la relation de l'État à la culture sur la base de la prise en compte des identités plus universelles et des normes culturelles adaptées à un contexte mondialisé. Les pratiques culturelles doivent être redéfinies de manière non paternaliste dans un contexte où la part d'autonomie individuelle s'accroît, c'est-à-dire que le sujet se définit plus par ses projets individuels que par ses appartenances nationales et sociales⁷.

L'idée d'une appartenance forte à une société est à contre-courant des dynamiques actuelles alors que les différenciations sociales induisent une multiplicité des modes de vie et des valeurs et qu'est mis un fort accent sur les droits, les choix et les libertés individuelles et la communication (Helly, 2002 : 87).

⁷ Ce constat ressort de plusieurs enquêtes sur les jeunes menées au Québec qui démontrent que les dimensions de l'individualisme que l'on retrouve analysées chez divers sociologues classiques telles que l'accent mis sur le développement de l'espace privé (Tocqueville), l'extension de plus en plus forte de l'autonomie de l'individu en matière normative et éthique (Durkheim), la mise en place de relations universalistes et affectivement neutres (Simmel et Parsons) sont en expansion parmi la jeune génération (avec toutes les tensions existentielles et les paradoxes que ce processus comporte). Voir à ce sujet Vultur (2002), Gravel (2004) et Bréchon (2004).

Les formes de l'action culturelle collective changent donc et se concentrent de plus en plus au niveau individuel sous l'action des multiples phénomènes comme la montée des classes moyennes, l'élévation du niveau d'instruction des jeunes, l'apparition des nouvelles valeurs (comme l'écologisme) mais également comme conséquence de l'affaiblissement des formes de représentation institutionnelle, parlementaire, syndicale, politique.

Dans ces conditions, le discours intellectuel sur la dislocation des valeurs culturelles collectives et le discours qui condamne l'individualisme triomphant et qui cultive un narcissisme du résistant deviennent obsolètes. La résistance au changement n'a pas en soi de valeur morale, et il n'est pas acquis qu'une déconstruction d'une forme de rapport aux valeurs est la fin de tout rapport aux valeurs. C'est seulement par l'abandon des positions de stratèges ou de résistants narcissiques que les responsables culturels des sociétés peuvent ouvrir les espaces nécessaires à la recomposition culturelle que le processus de mondialisation fait émerger.

On ne peut plus établir la démocratie sur les principes transcendants [la raison avec un grand R et le progrès avec un grand P], soutient Alain Touraine (1998 : 33). Le seul principe universaliste acceptable par tous est celui qui proclame le droit de tout un chacun à combiner librement sa participation à un monde globalisé par la technique et l'économie et les multiples facettes de son identité. Le droit consiste à créer les conditions non pas tant d'une société multiculturelle que d'une communication interculturelle, ce qui est différent.

La mondialisation crée les conditions de la mise en place de cette « démocratie culturelle » clamée par Touraine à travers la reconnaissance de la diversité des trajectoires, des projets, des origines. Les cultures des sociétés non hégémoniques, comme la culture canadienne ou la culture québécoise par exemple, deviennent ainsi de plus en plus, dans le contexte de la mondialisation, des *cultures d'interférence* gouvernées par le principe de la recherche identitaire et de l'intégration des éléments culturels variés, voire opposés. Obsédées parfois par l'absence de perspectives de diffusion culturelle et se rapportant à un centre qu'elles méprisent ou valorisent, ces sociétés voient leur créativité locale stimulée et, par le fait même, créent un type de culture qui intègre des perspectives différentes constituant ainsi un bouclier contre l'homogénéisation. Avec le processus de mondialisation, *les marges deviennent aussi intéressantes que le centre* et le scénario obligeant à choisir entre le repli culturel et identitaire et l'hégémonie d'une culture mondialisée de type américain n'a tout simplement pas sa place.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'ordre culturel qui émerge du contexte de la mondialisation est un véritable projet de civilisation où les cultures se complètent et ne s'excluent pas, où elles se renforcent au lieu de s'affaiblir, où elles se rassemblent sans pour autant se ressembler. Dans un monde où la diversité culturelle devient « la seule véritable voie pour maintenir l'humanisme au centre de la culture » (Harvey, 2002), l'universel se réalisera de plus en plus dans la reconnaissance des particularités. Cette reconnaissance est également une condition préalable pour instaurer un dialogue réel entre les peuples. Dans cette perspective, la mondialisation apparaît comme une chance politique, économique et culturelle. Pour les citoyens, les défis qu'elle pose ne doivent pas les décourager mais les inciter à l'affronter avec enthousiasme. Sans être excessivement volontariste, on pourrait dire que la mondialisation sera ce que les individus qui composent les nations du monde voudront qu'elle soit : un facteur de prospérité culturelle ou de discordes continue. Peut-être faudrait-il commencer par désacraliser ce phénomène, l'utiliser plutôt que le diaboliser et, comme s'exprimait Pascal Bruckner (2001 : 32), « prendre conscience que ce n'est pas de moins mais de plus de mondialisation dont nous avons besoin sur le plan culturel, politique et écologique ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amselle, Jean Loup (2001), *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Flammarion, Paris.
- Baillargeon, Jean-Paul (dir.) (2002), *Transmission de la culture, petites sociétés et mondialisation*, Les Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, Québec.
- Bernier, Ivan (2000), *Mondialisation de l'économie et diversité culturelle : les enjeux pour le Québec*, document de réflexion préparé pour la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec.
- Bréchon, Pierre (2004), « Les valeurs des Français. Comparaisons avec les autres pays européens » dans *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, Été.
- Bruckner, Pascal (2001), « Y a-t-il une alternative au capitalisme? » dans *Esprit*, janvier, p. 18-33.
- Crochet, Alain (1996), « Le concept de globalisation : mythes et réalités » dans Martine Azuelos (dir.), *Le modèle économique anglo-saxon à l'épreuve de la globalisation*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Gravel, Pierre-Luc (2004), « Les valeurs des jeunes et la question nationale », dans *Le Soleil*, 9 octobre, p. D5.
- Guilhot, Nicolas (1999), « Les enjeux de la mondialisation », dans Hugues Jallon (dir.), *Les enjeux du débat public contemporain*, La Découverte, Paris.
- Habermas, Jurgen (1978), *Raison et légitimité*, Payot.
- Harvey, Fernand (2002), « Quel avenir pour les petites cultures à l'heure de la mondialisation ? », dans J-P. Baillargeon, *Transmission de la culture, petites sociétés et mondialisation*, Les Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 15-28.
- Hecht, David et Maliqualim Simone (1994), *Invisible Governance: The Art of African Micropolitics*, Autonomedia, New York.
- Helly, Denise (2002), « Les limites de la notion de cohésion sociale », dans *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*, vol. XXIII, n° 1, p. 73-101.
- Laidi, Zaki (2004), « L'État et la mondialisation », dans *Le Débat*, n° 128, p. 96-100.
- Létourneau, Jocelyn (1998), « La nation des jeunes » dans Jewsiewicki Bogumil et Jocelyn Létourneau (dir.), *Les jeunes à l'ère de la mondialisation*, Septentrion, Québec.
- Lewellen, Ted (2002), *The Anthropology of Globalization. Cultural Anthropology Enters the 21st Century*, Greenwood Publishing Group, Londres.
- Martin, Thibault (2003), *De la banquise au congélateur. Mondialisation et culture au Nunavik*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- Meisel, John (2002), « La culture dans un contexte changeant : conséquences pour le Canada » dans J-P. Baillargeon, *Transmission de la culture, petites sociétés et mondialisation*, Les Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 15-29.
- Ménard, Marc (2001), *Les chiffres des mots. Portrait économique du livre au Québec*, SODEC, Montréal.
- Norberg, Johan (2003), *Plaidoyer pour la mondialisation capitaliste*, Institut économique du Montréal, Montréal.
- Nossal, Kim (1986), « Le nationalisme économique et l'intégration continentale : hypothèses, arguments et causes », dans Denis Stairs et Gil R. Winham, *Les dimensions politiques des rapports économiques entre le Canada et les États-Unis*, Approvisionnement et services Canada, Ottawa.

- Oriol, Michel (1979), « Identité produite, identité instituée, identité exprimée : confusion des théories de l'identité nationale et culturelle » dans *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. LXVI, 19-28.
- Rocher, Guy (2001), « La mondialisation : un phénomène pluriel », dans Daniel Mercure (dir.), *Une société-monde? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Les Presses de l'Université Laval/De Boeck, Sainte-Foy, Bruxelles.
- Ruano-Borbalan, Jean-Claude (2002), « Les États-Unis dominant-ils le monde? », dans *Sciences Humaines*, n° 125.
- Saint-Pierre, Diane (2003), *La politique culturelle du Québec de 1992 : continuité ou changement? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- Saint-Pierre, Diane (2004), « Les politiques culturelles du Québec », dans Robert Bernier (dir.), *L'État Québécois au XXI^e siècle*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Shiose, Yuki (1995), *Les loups sont-ils québécois? Les mutations sociales à l'école primaire*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Sorman, Guy (1997), *Le monde est ma tribu*, Fayard, Paris.
- Sousa Santos, Boaventura de (2001), « La globalisation contre hégémonique et la réinvention de l'émancipation sociale », dans Daniel Mercure (dir.), *Une société-monde? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Les Presses de l'Université Laval/De Boeck, Sainte-Foy, Bruxelles.
- Touraine, Alain (1998), « Vers la démocratie culturelle? », dans *Sciences humaines*, n° 81, p. 32-34.
- Vultur, Mircea (2002), « Les jeunes dans un monde incertain », dans *Bulletin d'information de l'Observatoire Jeunes et Société*, vol. 3, n° 2, p. 2-3.
- Warnier, Jean-Pierre (2004), *La mondialisation de la culture*, La Découverte, Paris.